moire des Génies de sa patrie ou Sintauïsme, et cultiver la philosophie morale de la Chine ou Syutauïsme. Je ne crois pas que, dans ces conditions, il soit bien exact de dire qu'il pratiquait trois religions à la fois.

J'ajouterai, en terminant, que nous nous faisons même une fausse idée en croyant que les Japonais professent la religion bouddhique telle que nous la connaissons par les Sutras et par les autres textes philosophiques et liturgiques de l'Inde et de la Chine. Le Bouddhisme est représenté au Japon par une foule de sectes qui diffèrent plus ou moins profondément les unes des autres et qui admettent des idées souvent fort différentes, pour ne pas dire parfois même contraires, de celles de Çâkya-muni et de ses disciples. Je crois qu'il serait désirable que les savants fissent une étude spéciale des doctrines particulières de ces sectes, et qu'on abandonnât, au moins pour quelque temps encore, les considérations générales sur le Bouddhisme qui nous entraînent sans cesse dans des redites, dans des lieux communs et, qui pis est, dans de regrettables erreurs. (Applaudissements prolongés.)

M. LE PRÉSIDENT. La parole est à M. Castaing pour une communication sur l'origine des instruments à percussion.

ORIGINE DES INSTRUMENTS À PERCUSSION.

M. Castaine. Quelques-uns de nos collègues désirant voir figurer, dans les travaux du Congrès, la question de la musique, à laquelle ils attribuent, non sans raison, une portée de premier ordre en ethnographie, m'ont engagé à vous soumettre le résumé des recherches que j'ai dû faire pour la rédaction de cette partie du programme de la science. Comme le sujet est très vaste, je me suis restreint à l'un de ses côtés, le plus saisissable, parce qu'il est le plus matériel, l'instrumentation. Il ne faudrait pas croire que ce soit un petit côté de la science; ses progrès marquent ceux de l'esprit humain, l'histoire des instruments à cordes et des instruments à vent n'est point distincte de celle du rythme, de la mélodie et de l'harmonie : c'est pour cela que j'ai écarté ces sujets élevés; une question plus modeste est celle des instruments à percussion, qui ne reposent guère que sur le rythme.

Ceux qui aiment à croire que l'homme, parti des plus bas échelons de l'intelligence, s'est élevé par des degrés continus jusqu'aux points fort divers où nous le montre l'histoire des diverses régions, admettront volontiers que le premier des instruments a dû être le plus simple. Rien de plus simple qu'un bâton ou baguette frappant en cadence sur un corps sonore quelconque. Mais la baguette appelle bientôt la boîte de résonnement. Le tambour, qui est déjà composé, ne paraît d'abord dans l'histoire qu'accompagné d'appendices mobiles dont le bruit cadencé semblait être le principal attrait de l'instrument; en un mot, le tambour ordinaire a été précédé du tambour de basque, lequel appartient à la classe des instruments à secousse, et non à celle des instruments à batterie. Le chef-d'œuvre du genre, c'est ce que les habitants des Antilles nommaient chichecoy, et ceux du Brésil, maraca; une petite gourde pleine de cailloux que l'on agitait en la tenant par le manche formé d'un bâton, la traversant dans toute sa longueur.

Ce manche est un sujet à réflexions. Si la gourde avait été simplement secouée entre les mains du musicien, j'admettrais peut-être l'invention locale; mais le manche, dont la destination n'est pas douteuse, dans un but de sonorité, rapproche le maraca de Jean de Léry du sistre des Égyptiens, au point de vue de la disposition générale: l'un paraît dériver de l'autre, ou plutôt tous les deux sont issus d'instruments du même genre, dont le modèle le plus brut se

trouve encore au centre de l'Afrique, parmi les nègres.

Le sistre des Egyptiens est évidemment très ancien; toutefois, tel que nous le connaissons, il n'accuse pas les premières heures de l'humanité, car il suppose l'usage des métaux. Tel que les monuments le montrent, c'est un engin de forme ovale, en métal sonore. Au haut, on voit une tête de chat: cet animal fait aussi de la musique, à sa façon (on rit); mais les savants nous apprennent que c'est la déesse Hathor. D'autres portent deux têtes de femme, dont l'une passe pour Isis, l'autre pour Nephtys, la nature et la terre nationale ou la mer, si je ne me trompe; des verges de métal, mobiles dans les trous qu'elles traversent, frappent bruyamment, de l'un ou de l'autre côté, selon le mouvement qu'on lui imprime, au moyen du manche qui le termine comme dans un miroir à main. Est-ce le perfectionnement de la calebasse nègre, ou celle-ci n'est-elle que la dégradation du sistre? Qui le sait! Sans doute, dans les débuts, il put composer à lui seul toute une orchestration, et son emploi, dans les rites funèbres, garantit son antiquité. Mais, lorsque l'organisation instrumentale de l'Egypte se fut complétée, il passa à un rang secondaire, soit pour battre la mesure, soit comme instrument de remplissage, à la façon du chapeau chinois : ainsi le veut le grave Montfaucon.

Je considère comme dérivé du sistre le triangle qui est à un degré audessus; l'emploi de la baguette de fer qui le frappe fait intervenir plus directement l'action intelligente de l'homme. Ce petit instrument n'est pas aussi chinois qu'il en a l'air; on le trouve dans les monuments de l'antiquité. On y voit même des modèles trahissant une préoccupation harmonique qui ne s'attache plus à nos triangles. Du sommet descendent à l'intérieur cinq verges d'inégale longueur; sept autres sont fichées au-dessous de la barre transversale par groupes de trois et quatre : cet instrument, également en métal, pouvait donner toute la gamme et même des accords; le savant Montfaucon déclare qu'il n'y comprend rien, ce qui prouve une fois de plus qu'on ne saisit pas ce

qu'on ignore : de son temps, le triangle n'était pas employé.

Ceci me sert de transition pour aborder la seconde catégorie des instruments à percussion, ceux qui admettent la batterie. Au premier rang sont les castagnettes, transformation des baguettes en palettes frappant l'une contre l'autre. Les Grecs ne les connaissaient que depuis le xvi siècle, après la lyre et la flûte; ils en attribuaient l'invention au Phrygien Olympe. Mais on les trouve en Égypte et surtout en Libye, où elles remontent très haut; apportées de là en Espagne, elle y ont conservé le caractère national.

Le premier tambour semble n'avoir été qu'un tambour de basque, c'est-àdire un crible ou un tamis transformé en instrument de musique par l'imitation du sistre. Les Berbers ont encore des sortes de tambours en forme de cribles, qui sont très larges, et d'où ils tirent des sons lourds pour leurs scènes de sorcellerie. Quoi qu'il en soit, le tympanum égyptien est un tambour de basque avec castagnettes, anneaux et grelots. L'Exode témoigne de son existence chez les Hébreux sortant d'Égypte : après le passage de la mer Rouge, Marie, sœur de Moïse, et ses campagnes, font des danses, en s'accompagnant du chant et du tof: c'est par cette onomatopée qu'on désignait l'instrument. On le voit également dans les mains des bacchantes.

Le cymbalum, qui est notre timbale, résulte du tambour de basque par addition d'une boîte d'harmonie, en forme de calotte sphérique. Je passe

rapidement.

Le tambour cylindrique, à deux peaux parallèles, paraît venir de l'Asie classique. On en voit avec les deux baguettes sur les monuments. Suidas en attribue l'usage aux Indous qui les auraient construits avec des troncs de palmier: toutefois l'instrument dont les Indous réclament l'invention, le ravanastra, est une lyre ou plutôt un violon avec archet et chevalet, et par conséquent d'invention relativement moderne. La boîte d'harmonie est remplacée par une caisse de tambour, ce qui est suffisamment barbare.

A ce propos, j'ajouterai qu'on croit que les Barbares envahisseurs de l'empire romain se sont servis du tambour; que les Arabes l'ont importé en Espagne, et que les Turcs l'ont employé en guerre, longtemps avant les peuples

d'Europe.

On a trouvé le tambour dans presque toutes les régions du globe découvertes par les navigateurs modernes : au Mexique, dans l'Afrique méridionale... L'histoire du tambour est très importante en ethnographie.

Il ne reste plus à parler que des instruments métalliques dont les parois

sont destinées à la percussion. Je serai très bref.

On a fait un singulier abus du nom de cloches : les instruments qui annonçaient les fêtes d'Osiris et ceux de l'oracle de Dodone étaient de simples chaudrons; ce qui distingue le chaudron de la cloche, c'est que le premier n'est qu'une feuille métallique martelée et d'épaisseur uniforme, tandis que la cloche est fondue et son épaisseur est savamment graduée.

Les clochettes de la robe d'Aaron, celles de l'âne de Silène, des corybantes, des bacchantes, des bergers de Théocrite, furent du même genre et semblables aux clochettes de nos campagnes, ou bien c'étaient des grelots. La sonorité fait défaut : le peu d'épaisseur des parois, le martelage ou le laminage qui allongent le grain du métal, cuivre pur ou laiton, la soudure enfin, s'opposent à la régularité des vibrations, à la formation du son et à son prolongement harmonique.

Les Romains avaient fait un progrès par l'adoption de disques de bronze traversés d'un arc auquel était attaché un battant. Le son en était très clair, comme on peut s'en assurer au musée de Naples.

La vraie cloche est une fonte de bronze savamment composée, mais surtout habilement coulée dans un moule approprié. On la fait remonter au temps de Constantin qui en aurait mis dans les églises. Au v° siècle, on en attribua l'invention à saint Paulin de Noles : en tout cas, cette ville eut alors une fabrique qui répandit dans l'Occident des produits portant son nom: nola veut dire cloche.

Les Chinois, qui ont tout inventé, auraient connu les cloches 2,500 ans avant notre ère. Mon avis est qu'ils n'en ont jamais compris les principes. Aujourd'hui encore, ne se rendant pas compte des conditions de forme, d'épaisseur graduée et d'évasement à la base, lesquelles produisent la sonorité harmonique, ils fabriquent des cylindres ou même de simples plaques de fonte, dont le galbe ne se prête ni à la génération, ni à la propagation du son.

Quant aux cymbales, l'idée peut s'en rapporter aux disques métalliques des Romains. Toutesois il est à remarquer que l'Orient eut longtemps le privilège de les fournir à l'Europe, et que le gong des Chinois a du moins, au

point de vue de la puissance sonore, des qualités extraordinaires.

Fétis considérait les instruments métalliques à percussion comme étant d'origine mongolique; et par le fait qu'on ne les a pas trouvés en Amérique, il en concluait que ce continent n'avait pas reçu d'immigrations venant d'Asie. C'est un exemple de la légèreté d'esprit qui procède à la formation de la plupart des théories ethnographiques. Fétis aurait été fort embarrassé de démontrer que ces instruments sont d'origine mongolique: le contraire est prouvé, pour la plupart d'entre eux. Mais, d'ailleurs, les Asiatiques ont pu aller en Amérique avant d'avoir connu ces instruments; et enfin, il ne leur suffisait pas d'apporter des échantillons; il fallait les remplacer pendant des siècles: or, les Américains ne savaient pas fondre les métaux, au moins avec assez de perfection pour en tirer des instruments de ce genre.

Je n'insiste pas; ces détails sommaires relatifs à la moindre des questions que soulève l'étude de la musique, suffisent pour faire comprendre quel est l'intérêt d'un sujet qui marque si exactement les progrès intellectuels de l'humanité. (Approbation.)

NOTE SUR DEUX INSTRUMENTS DE MUSIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS,

PAR M. PAUL GUİEYSSE.

1° Le Sistre. — Cet instrument, dont l'origine est égyptienne et dont l'usage s'est rapidement répandu chez tous les peuples de l'antiquité, se compose d'un cadre en métal, traversé par des tiges mobiles garnies généralement d'anneaux métalliques; ces tiges et ces anneaux produisaient un bruit strident quand on les agitait au moyen d'un manche fixé au cadre; les représentations du sistre sur les bas-reliefs égyptiens, sur les vases grecs ou sur les peintures de Pompéi, nous montrent le cadre tantôt carré, comme dans les dessins ci-contre, tantôt arrondi en forme de fer à cheval allongé; quelques spécimens égyptiens existent, du reste, dans les musées, plus ou moins richement ornés et décorés; mais ce qui caractérise les sistres égyptiens, c'est la tête de la déesse Hathor, qui sert de support au cadre.

Dans les nombreuses représentations qui décorent les temples et les palais de Thèbes principalement, on voit les pharaons, dans leurs fonctions religieuses, accompagnés de princesses ou de prêtresses tenant à la main des sistres; ce

rôle paraît même spécialement réservé à certaines prêtresses d'Ammon-Râ, appelées si ahi-t; le déterminatif est une femme tenant un sistre, sistrer, si l'on peut s'énoncer ainsi.



Instrument religieux, le sistre pourtant pouvait avoir un emploi bruyant (le nom ahi-t de la prêtresse qui s'en servait se rapporte au sens de «jeunesse, chant joyeux»), mais nous le trouvons surtout associé aux cérémonies funèbres, qui n'avaient pas, il faut s'en souvenir, chez les Égyptiens, le même caractère de désolation que chez les autres peuples; car la mort, dans leur esprit, n'était qu'une modification et non une destruction de l'existence. On trouve dans la plupart des tombeaux des simulacres de sistres en terre émaillée, et brisés intentionnellement; cette destruction avait-elle pour but la mort de l'objet lui-même, dont le sort était alors celui du défunt? c'est probable, sans qu'on puisse l'affirmer; ce sentiment existait, on le sait, chez plusieurs peuples qui enterraient avec les cadavres tout un mobilier funèbre spécial et brisé, tué pour pouvoir servir dans l'autre monde.

Le sistre était un instrument nécessaire au défunt, à l'Osiris, pour subir les épreuves du monde inférieur, avant la réunion de l'âme au corps et l'entrée dans le séjour d'Osiris.

Les Papyrus du musée de Boulaq nous en offrent un beau spécimen, dans le Rituel de la Reine Hat-hor-ti-hent to-oui (t. III, pl. XIII) (L. VIII) (L

La désunte, en grand costume royal, coiffée du vautour divin surmouté d'une couronne d'ureus, sait une offrande funéraire en agitant un sistre de chaque main; un autre papyrus (pl. XXIII) nous montre la même reine faisant une offrande du même genre à Osiris, en tenant un sistre d'une main et une lampe allumée de l'autre.

Cet emploi, dans les cérémonies funèbres, du sistre, instrument lié par son ornementation fondamentale à Hathor, déesse d'origine étrangère, quoique fort ancienne en Égypte, et dont le rôle offre encore bien des points obscurs, se relie à une idée qui n'a reçu son complet développement que dans les basses époques; il ne faut pas oublier que, quelle que soit son origine, le nom de la déesse écrit en égyptien signifie «demeure de Hor» (le soleil levant); la déesse a reçu le soleil à son déclin (Osiris), l'a renouvelé et lui a rendu l'existence (Hor). On possède plusieurs exemplaires de Rituels funéraires ou de textes analogues, où le nom du défunt ou plutôt de la défunte, car cela ne s'adresse qu'aux femmes, n'est plus précédé du surnom d'Osiris, mais de Hathor; quelquefois les deux noms sont associés, comme dans le papyrus du Louvre 3063: «l'Osiris, l'Hathor, prophétesse de Thot, » etc.; le papyrus 3123 nomme simplement l'Hathor « prêtresse d'Ammon »

Dans ces papyrus, le texte est le texte ordinaire du Rituel; dans d'autres

plus récents, ce n'est plus le titre seul qui est modifié, c'est le texte lui-même dans lequel Hathor se substitue complètement à Osiris; quoi qu'il en soit, cet exposé sommaire peut montrer pourquoi le sistre, instrument employé dans les cérémonies funèbres, était orné d'une tête d'Hathor.



2° Les Cymbales. — L'instrument représenté (fig. 3) est une sorte de cymbales à manches, le plus souvent en bronze, quelquesois en bois; la tête représentée est encore celle d'Hathor, ainsi que le prouve la légende qui accompagne une des représentations assez rares de cet instrument (Wilkinson, Manners and Customs, t. VII, p. 257) provenant de Thèbes. Le personnage qui le manie accompagne en cadence et règle le mouvement de danse de trois autres personnes; la légende la la légende la légende la légende la légende la légende la légende le mouvement de danse d'Hathor, dam d'An (Héliopolis).

On connaît d'autres scènes analogues de danse, où le mouvement est réglé par le battement des mains ou l'emploi de cymbales ordinaires, tout à fait analogues aux nôtres. Les cymbales faisaient partie de la musique militaire égyptienne. On voit à Thèbes un régiment défiler musique en

tète, au son des trompettes, des clairons et des cymbales, mais celles-ci, au lieu de se terminer par une tête d'Hathor, ne présentent qu'une partie simplement arrondie à l'extrémité d'un manche; il est présumable que l'instrument à tête de déesse était réservé pour les cérémonies ayant un caractère religieux.



M. Castaing. La question des origines des instruments musicaux a une grande importance en ethnographie, et je regrette que le temps ne nous permette de la traiter qu'accidentellement durant cette séance. Au mois de juillet dernier, nous espérions la voir exposée par notre collègue M. Kraus, de Florence, qui nous avait apporté de nombreux matériaux recueillis pendant les longues années qu'il a passées à la création de son magnifique musée. L'ordre du jour des séances a été tellement chargé qu'il ne nous a pas été possible de l'entendre. Je propose que l'étude des problèmes qui se rattachent à cette question soit recommandée à la Société d'Ethnographie et renvoyée à l'examen d'une autre session de notre Congrès.

Prusieurs voix. Appuyé! appuyé!

- M. LE Président. S'il n'y a pas d'opposition, la proposition de M. Castaing est adoptée et nous reprenons la suite de notre ordre du jour; nous avons à nous occuper maintenant des cartes ethnographiques et de leur mode d'impression.
- M. Silbermann. Je voudrais faire une observation sur le sujet dont va s'occuper le Congrès. Je n'impose jamais mes opinions, mais je demande qu'on me sasse l'honneur de faire attention à ce que je dis.
- M. Madier de Montjau. M. Silbermann, dans des discussions qui ont eu lieu à la Société d'Ethnographie, a demandé que sur les cartes ethnographiques on introduisit l'indication topographique non seulement des plateaux, mais des versants de montagnes; et il a fait une motion pour qu'il y eût aussi des indications sommaires climatériques. Quant aux indications topographiques d'orientation, la motion a été adoptée, je crois; quant à la motion des indications climatériques, elle est restée en discussion.
- M. Castaing. Si vous vous lancez dans la question d'orientation d'après les versants, vous tombez dans de trop grands détails, qui peuvent vous exposer à commettre des erreurs. Il y a une méthode beaucoup plus simple, c'est celle des altitudes. Vous éviterez ainsi d'avoir des versants auxquels vous donnerez un nom qui pour les uns signifie une chose et pour les autres en signifie une autre.
- M. Madier de Montjau. Je ferai observer que la résolution prise par la Société d'Ethnographie disait : «Indication topographique des orientations,» ce qui comporte l'indication des versants, des inclinaisons d'angles et aussi de l'altitude.
- M. Silbermann. Un plateau n'a pas de versant si c'est réellement un plateau.
- M. Madier de Montjau. Si vous indiquez l'altitude de l'Himalaya, par exemple, il vous restera à indiquer la direction et l'intensité des pentes sur les cartes.
- M. Castaine. Je prendrai pour exemple la carte de l'état-major, qui est une réduction à 50 p. o/o du levé fait par les officiers d'état-major. Il en résulte que le levé contient beaucoup d'indications qu'on ne peut mettre sur la carte, parce que, pour des motifs d'économie, on l'a réduite à moitié. Mais quand on désire compléter soi-même sa carte, on obtient quelquefois l'autorisation d'examiner la minute. Il m'est arrivé de faire pour un ingénieur un plan de tracé de canal d'après la carte de l'état-major, où toutes les altitudes sont relevées. Quand je l'ai remis à cet ingénieur, il m'a dit : «Il n'y a pas besoin d'un autre plan.» Je puis faire là-dessus les calculs de la quantité de terre qu'il y a à remuer.
 - M. Delaunay. C'est évident.
 - M. Geslin. Il serait bon néanmoins d'indiquer les profils et leur direction.

- M. Delaunay. Les versants sont commandés par les montagnes.
- M. Castaine. Vous aurez besoin de prendre des moyennes qui ont beaucoup plus d'étendue que les moyennes du devis des ingénieurs qui se servent d'un grand plan avec des jalons en travers.

Pour savoir si un canal est faisable, il n'y a pas besoin d'avoir des calculs

à un mètre cube près, on peut faire des erreurs de 10 et 20 p. o/o.

Vous parlez d'un plateau. Je suppose ici le plateau de Montmartre qui n'est pas bien étendu. Vous avez trois ou quatre chissres, d'un côté 131 mètres, de l'autre 127 mètres, et plus loin 129 mètres. Avec ces chissres, vous ne saurez pas quelle est la moyenne.

- M. Madier de Montjau. Si vous avez un mur de granit....
- M. Silbermann. Cela n'a pas d'intérêt pour nous, mais seulement pour les officiers du génic. Dans l'ethnographie du globe entier, la civilisation se mesure par l'orientation.

Le Gange, qui coule d'Occident en Orient, a le maximum de la civilisation indienne.

Le Brahmapoutre, au contraire, qui coule d'Orient en Occident, a le minimum de civilisation.

Les Anglais ont toujours cherché à pénétrer au cœur de la Chine. Ils se sont mis à Calcutta tout exprès pour y arriver. Mais jamais ils n'ont pu arriver dans la Chine par la vallée du Brahmapoutre, parce que tout le monde y périt de la fièvre paludéenne; c'est une contrée mortelle, où les habitants y mangent leurs papas et leurs mamans.

Il est facile de constater que l'extrême sauvagerie a toujours correspondu à l'écoulement des eaux de l'Orient vers l'Occident, tandis que vous avez la civilisation la plus riche pratiquement, scientifiquement, sous tous les rapports, les meilleurs fruits et les plus beaux habitants le long du Gange. La civilisation se comporte de la même manière en Chine.

Je vous démontrerai, si vous le voulez bien, ma théorie sur un planisphère. Partout vous reconnaîtrez le même fait, la même loi. Je vous assure que cela donne un sentiment religieux d'admiration pour l'œuvre de la création.

Eh bien! il suffit de regarder les animaux et les plantes pour voir immédiatement que dans la nature aucun carnassier n'est aimable, pas plus la puce que la punaise. Ils sont tous mauvais. Règle générale : tout carnassier sent son fruit, parce qu'il a la chair pourrie. Que vous mettiez de la viande dans un vase ou dans un corps, cela sent toujours mauvais.

- M. LE PRÉSIDENT. Vos observations sont fort intéressantes, mais je vous ferai remarquer que vous vous éloignez beaucoup de la question.
- M. Silbermann. Je ne sors pas de la question. Si nous voulons faire de la bonne ethnographie, il faut avant tout bien établir les principes.
- M. LE PRÉSIDENT. Il s'agit en ce moment de la construction de cartes ethnographiques et non pas des principes de l'ethnographie.

Nº 5.

M. Castaine. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'indiquer les versants par une mention spéciale, du moment où les altitudes sont indiquées. Il ne faut pas compliquer les cartes outre mesure.

M. Léon de Rosny. Je vous demande pardon d'intervenir encore dans ce débat, mais je crois que la question a trop d'importance pour ne pas être examinée à tous les points de vue; et il en est un, le point de vue pratique, qui doit nous intéresser particulièrement. Je dis pratique, parce que je me préoccupe de la grande majorité des cartes que les ethnographes sont appelés à publier, et, sur ces cartes, il ne sera souvent pas possible de fournir toutes les indications dont on vient de parler. Je suis tout le premier à reconnaître l'utilité des détails, mais à moins de ne faire imprimer que des cartes d'une très grande étendue, on ne pourra jamais, sans nuire à leur clarté, — qualité dont je fais grand cas, — multiplier les innombrables renseignements qui peuvent être utiles pour nos études.

En principe, je suis peu favorable aux cartes de grande dimension, parce qu'il est difficile de les manier sans les détériorer et surtout parce qu'elles ne peuvent être examinées d'un coup d'œil général. Suivant ma pensée, il faut avoir des cartes d'ensemble, avec très peu de détails, puis des cartes partielles sur lesquelles on peut mettre d'autant plus d'indications qu'elles sont plus nombreuses. Les unes et les autres doivent être de moyenne grandeur, c'est-à-dire in-4° ouvert ou in-4° double, ou au plus petit in-folio ouvert ou in-folio double.

Maintenant, je suis d'avis que les divers ordres de renseignements doivent d'ordinaire figurer sur des cartes distinctes. J'admets évidemment de nombreuses exceptions : je ne voudrais pas séparer les rivières des montagnes où elles prennent leur source, mais je ne vois pas la nécessité d'indiquer les pentes des versants, comme le désire M. Silbermann, sur des feuilles destinées, par exemple, à nous faire connaître surtout les limites des races naturelles, des familles linguistiques, des religions, des modes de nourriture ou d'habillement. Je ne veux pas dire pour cela que ces différents genres de répartitions ethnographiques n'ont point de rapport avec l'orientation des contrées ou des villes; loin de là. Mais je pense qu'on peut sans inconvénient, avec avantage même, tenir compte de tous ces genres de données sur autant de cartes différentes. Il me semble enfin que les faits d'orientation appartiennent surtout aux travaux des géographes, qui sont plus autorisés que qui que ce soit pour nous les fournir, et que c'est à leurs travaux cartographiques qu'il faut les demander pour le progrès de nos propres investigations.

Sur une carte ethnographique rudimentaire, — et de longtemps encore ce sont celles-là qui devront surtout nous préoccuper, — il s'agit avant tout d'indiquer aussi exactement que possible l'habitat de chaque groupe ethnique, race, tribu, peuple, nation ou nationalité. Les modifications, dans cet habitat, produites aux différents âges de l'histoire, ne sauraient être indiquées sans de graves inconvénients sur une seule et même planche; ce qui revient à dire qu'il faut autant de cartes distinctes que d'époques différentes des annales de l'humanité. Je voudrais même qu'on évitât autant que possible un défaut

dans lequel on est tombé trop souvent : je veux parler de se contenter de mentionner une époque, sans marquer une date précise. Que signifie, par exemple, en géographie historique, une carte de l'Europe au siècle de Napoléon I°? Cela signific une carte nécessairement fausse à une foule d'égards, dont la date, insuffisamment indiquée, peut causer les plus fâcheuses méprises. Cette carte est-elle la représentation de l'Europe au moment où le général Bonaparte, brillant d'avenir, s'illustrait au pont d'Arcole, ou lorsqu'il revenait triste et rêveur de la campagne de Russie? La carte de la veille de Waterloo est-elle la même que celle du lendemain des adieux de Fontainebleau? Au moment où se sont accomplis tous ces événements, les modifications territoriales de l'Europe sont importantes à connaître d'une façon précise, pour bien comprendre la trame des événements, leurs successions, leurs péripéties. Les déplacements ethniques ne se sont pas produits simultanément et à des époques déterminées. Les changements ont été pendant un siècle presque insignifiants dans telle contrée du monde, tandis qu'ils étaient d'une importance capitale dans telle autre. Je désire donc des cartes historiques avec une date aussi précise que l'état de l'érudition pourra le permettre. S'il s'agit de l'ethnographie de l'Afrique centrale ou de l'Amérique anté-colombienne, nous pourrons peutêtre nous contenter de l'indication du siècle; mais lorsqu'il s'agira de l'ethnographie de l'Europe ou de l'Asie, nous pourrons ne nous déclarer satisfaits que si l'on nous désigne une année déterminée.

La période une fois fixée, siècle, lustre ou année, suivant les circonstances et le progrès de nos études, il s'agit d'indiquer d'une façon claire et aussi exacte que pessible l'habitat des différents éléments ethniques d'une région donnée. L'emploi des couleurs est de toute nécessité pour arriver à ce but, et grâce aux procédés aujourd'hui usités pour l'impression, on peut multiplier presque indéfiniment les indications chromiques, sans crainte de causer des confusions, sans même aboutir à des dépenses exagérées.

Avec le système des teintes plates, adopté le plus souvent en cartographie, on arrive parfois à causer des erreurs ou des malentendus. Sur une foule de cartes, on voit des régions essentiellement distinctes coloriées avec une même teinte qu'on a cru pouvoir employer sans inconvénient lorsque ces régions ne sont pas limitrophes. Si ce système est à la rigueur possible en géographie politique, parce que les états sont presque tous aujourd'hui formés d'une seule pièce, sans enclave, — l'ancienne Confédération germanique n'était point formée dans ces conditions, — il est très défectueux en ethnographie, où t'on se préoccupe des groupes ethniques qui, en maintes occasions, se manifestent par de nombreux îlots, disséminés sur des parcelles de terres parfois assez éloignées les unes des autres.

Je demande donc que sur une carte ethnographique une couleur ne soit jamais employée pour deux ou plusieurs groupes ethniques distincts.

On peut, il est vrai, augmenter le nombre des couleurs à employer en teintes plates, par l'usage des nuances d'une seule et même couleur. Mais dans ce cas encore, on doit, suivant moi, agir avec beaucoup de réserve et de précaution.

Si l'on multiplie trop les nuances, on s'expose à des confusions, à des mé-